



L'Essentiel 2023

Juin 2024 - n° 13

Chers amis,

Cette année, nous vous présentons l'essentiel des comptes 2023 de la fondation ARSEP.

Celle-ci est devenue, depuis le 5 mai, la fondation France Sclérose en Plaques. C'est donc un numéro particulier.

Soyez assurés que la rigueur qui caractérise notre fondation reste le fil conducteur de nos actions. L'utilisation des dons et legs a été guidée par notre volonté de mener à bien des actions ambitieuses pour lutter contre la sclérose en plaques.

Tout cela a été rendu possible grâce à votre générosité, j'en profite donc pour vous remercier chaleureusement de votre soutien. La lutte contre la SEP est en train de prendre un nouveau tournant, nous sommes ravis de le partager avec vous.

La présidente
Brigitte Taittinger-Jouyet

LA SCLÉROSE EN PLAQUES : C'EST QUOI ?

C'est une maladie inflammatoire, auto-immune du système nerveux central (cerveau, moelle épinière et nerf optique). Dans la sclérose en plaques, la gaine de myéline qui protège et nourrit les neurones est dégradée. Sa destruction entraîne un défaut de communication entre le cerveau et le reste du corps.

La sclérose en plaques est neurodégénérative, elle provoque des lésions qui entraînent de fortes perturbations motrices, sensibles, cognitives et visuelles, sources de nombreux handicaps.

Souvent accompagnée de handicaps invisibles, la sclérose en plaques est une maladie méconnue du grand public.

LA FONDATION ARSEP

Créée en 2010, la fondation ARSEP est issue de l'Association pour la recherche sur la sclérose en plaques, née le 5 mars 1969 pour soutenir la recherche, seul espoir quant au traitement réel de la maladie. À but non lucratif et reconnue d'utilité publique, la fondation ARSEP a pour missions essentielles de :

1. promouvoir, encourager, faciliter la recherche et l'expérimentation scientifiques, médicales, biologiques et thérapeutiques sur la SEP et les affections voisines ;
2. faire connaître les résultats de ces recherches et expérimentations.

Elle exerce son action par des publications : mémoires, bulletins, films ou autres et par des bourses et des aides sous toutes leurs formes à la recherche scientifique.



GRÂCE À VOUS

et à votre générosité partout en France.

Les dons affectés à la recherche, sur proposition du Comité médico-scientifique de la fondation, dans le cadre des appels à projets représentent **1 234 k€** (1 347 k€ en 2022).



Au total, en 2023 :

2 010 401 €

ont été alloués au financement de la recherche.

NOS RESSOURCES :

Les produits de l'ARSEP sont exclusivement issus des dons, legs, partenariats et mécénats sans subventions publiques.

Le Baromètre de la générosité 2023, révèle une progression timide des dons en 2023.

En dépit du contexte inflationniste, les Français ont maintenu leur soutien aux causes et aux organisations d'intérêt général, dans la mesure de leurs possibilités.

En 2023, les produits de l'ARSEP à 3 850 k€ sont en diminution par rapport à 2022 (4 256 k€). Ce niveau de ressources est cependant supérieur de 3,4 % à nos prévisions budgétaires (3 722 k€).

- Les dons des particuliers (mailing, lettres, prélèvements...) s'élèvent à 2 344 k€ (2 104 k€ en 2022).
- Sur les dons des particuliers, ceux de l'IFI sont stables à 252 k€ (249 k€ en 2022).
- Les produits des manifestations sont en forte progression à 151 k€ au lieu de 76 k€ en 2022.
- Les dons des entreprises et associations partenaires au titre de leur action de mécénat progressent encore significativement à 318 k€ (218 k€ en 2022, 118 k€ en 2021) et sont supérieurs à nos prévisions (220 k€). Cet écart est principalement dû à un don exceptionnel de 100 k€ de l'association du Jumping de Cabourg, qui nous avait associés pendant des années à cet événement.
- Les dons affectés à des projets, à 65 k€, sont quasi identiques à ceux reçus en 2022 (69 k€).
- La forte variabilité des legs des particuliers, à 788 k€ (1 463 k€ en 2022), explique principalement la baisse des produits ; ce qui illustre encore une fois le caractère largement imprévisible de cette source de recettes et rend la prévision particulièrement difficile (nous avions budgété 700 k€).
- À souligner dans les « autres produits » la collecte de Solidaires En Peloton (la marque sportive de la fondation ARSEP), qui a apporté sur cet exercice comptable 113 k€ à l'ARSEP contre 70 k€ en 2022.

NOS EMPLOIS :

À quoi sert l'argent que nous collectons ?

S'élevant au total à 3 385 k€, les charges d'exploitation sont nettement inférieures à celles de 2022 (4 268 k€).

La mission sociale recherche, qui passe de 2 770 k€ à 1 729 k€, explique la quasi-totalité de cet écart :

- C'est le mode de comptabilisation des aides à la recherche qui explique pour une large part cette diminution, là où le budget affichait une prévision à 2 300 k€. Seules les sommes correspondant à des conventions effectivement signées au cours de l'exercice sont comptabilisées.
- L'absence de candidats à l'appel à projets « Émergence » en est également responsable : nous avions prévu d'y affecter 450 k€, qui n'ont été que partiellement compensés par la décision prise par le conseil d'administration du 12 décembre 2023 de soutenir un projet de l'International Progressive MS Alliance, pour un montant de 220 k€.
- En 2023, 191 k€ ont été engagés pour le financement de projets de recherche proposés par EDMUS utilisant la base de données OFSEP, pour un montant supérieur de 31 k€ à la seule application de la convention en cours, ce qui a permis de financer trois projets.
- 20 k€ ont été attribués dans le cadre du partenariat avec les JNLF pour encourager un jeune neurologue à s'orienter vers la recherche.
- 75 k€ sur trois ans ont été attribués au partenariat avec FCRIN4MS (Réseau national de recherche clinique de la sclérose en plaques et des maladies inflammatoires rares du système nerveux central).
- Une bourse McDonald de 75 k€, par l'intermédiaire de la MSIF, a été allouée pour l'accueil de chercheurs étrangers travaillant sur la SEP.
- 7 726 € ont été consacrés aux bourses de voyage accordées pour une participation à des congrès.
- 24 500 € ont été engagés pour des visites de travail dans des laboratoires de recherche.
- 15 k€ ont permis de financer le congrès scientifique, les différentes rencontres et les prix ARSEP.
- Le partenariat avec la SF-SEP a mobilisé 15 k€.

100 % DE NOS RESSOURCES

sont assurées par la
générosité de nos
bienfaiteurs.

La fondation ARSEP est administrée par un conseil d'administration.

Il est assisté principalement d'un Comité médico-scientifique et d'un Comité interrégional médical.

Le Comité médical et scientifique oriente et coordonne les travaux de recherche qui correspondent aux buts de la fondation, et propose la forme et l'étendue de la participation de la fondation à leur avancement.

Le Comité interrégional médical est mis en place afin de favoriser le développement national de la fondation et de contribuer, au niveau régional, à la diffusion de l'information sur la maladie.

NOUS VOUS REMERÇONS

chaleureusement pour
votre générosité et votre
fidélité.

BILAN SIMPLIFIÉ :

Au 31 décembre 2023 (en euros)

ACTIF	NET AU 31/12/2023	PASSIF	NET AU 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	1 976	Fonds statutaires	2 674 292
Immobilisations corporelles	1 080 957	Report à nouveau	846 752
Immobilisations financières	2 523 530	Résultat de l'exercice	466 900
TOTAL ACTIF IMMO	3 606 463	TOTAL FONDS PROPRES	3 987 944
Stock et en cours	3 000	Dettes sur immobilisations	0
Valeurs mobilières de placement	767 186	Dettes des legs	408 733
Disponibilités	1 275 549	Autres dettes	648 494
Produits à recevoir	812 932	Dettes fournisseurs	187 682
Charges constatées d'avance	27 630	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 110 091
		Provisions pour charges	67 974
		Dettes fiscales et sociales	81 842
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 886 297	TOTAL DETTES	2 504 816
TOTAL GÉNÉRAL	6 492 760	TOTAL GÉNÉRAL	6 492 760

Toutes les informations de L'Essentiel 2023 sont issues des rapports d'activités et financier de l'année 2023. Les comptes ont été contrôlés et certifiés par le commissaire aux comptes. Tous ces documents sont disponibles sur le site : www.france-sclerose-en-plaques.org

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat 2023 de l'ARSEP ressort ainsi à 466 900 € contre 110 477 € en 2022. Conformément aux statuts de la fondation, 10 % de ce résultat, soit 46 690 €, est affecté à la dotation.



Les frais de fonctionnement ont sensiblement augmenté en 2023, du fait de l'embauche de deux salariés pour renforcer l'équipe opérationnelle en vue de la naissance de France Sclérose en Plaques.

La dotation (les fonds propres non consommables) de la fondation s'élève à 2 674 k€.

Sa gestion, confiée à deux banques choisies par appel d'offres, vise à préserver la valeur de ce capital et à trouver un rendement pour financer les missions de la fondation.

La dotation est placée à 58 % en fonds en euros, 7 % en fonds structurés à capital garanti, 19 % en valeurs mobilières respectant les critères d'investissement socialement responsable et 16 % en parts de SCPI (sociétés civiles de placement immobilier).